

Cote du document: WGG 2016/7/L.2
Point de l'ordre du jour: 3
Date: 10 octobre 2016
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Projet de rapport du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance

Note aux Gouverneurs

La version finale comprenant les annexes sera mise à la disposition des
Gouverneurs dès que possible

Responsables:

Questions techniques:

Cheryl Morden
Secrétaire du FIDA a. i.
téléphone: +39 06 5459 2254
courriel: c.morden@ifad.org

Emmanuel Maurice
Conseiller juridique par intérim
téléphone: +39 06 5459 2457
courriel: e.maurice@ifad.org

Luis Jiménez-McInnis
Directeur du
Bureau des partenariats et de la mobilisation
des ressources
téléphone: +39 06 5459 2705
courriel: l.jimenez-mcinnis@ifad.org

Transmission des documents:

William Skinner
Chef du
Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
courriel: gb_office@ifad.org

Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance — Septième réunion
Rome, 10 octobre 2016

Pour: Approbation

Table des matières

I.	Contexte	1
II.	Délibérations du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance	2
III.	Résultats des délibérations	3
	A. Système de listes et représentation (Cette section est en cours de rédaction).	3
	B. Reconstitutions	3

Annexes

I.	Projet de résolution ____/----
II.	Rapport final du consultant international sur la gouvernance
III.	Document d'information à l'intention des membres du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la transmission à la quarantième session du Conseil des gouverneurs, en février 2017, du rapport final du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance, ainsi que du projet de résolution contenu dans l'annexe I, en vue de son adoption.

I. Contexte

1. La structure de gouvernance du FIDA, y compris la participation et la représentation des États membres aux processus de gouvernance et aux consultations sur la reconstitution, figurait parmi les questions mises en lumière au cours de l'examen, lors de la cent onzième session du Conseil d'administration, en avril 2014, du rapport sur l'évaluation au niveau de l'institution des reconstitutions du FIDA (ENI-R). De nombreux représentants ont soulevé des questions quant à la pertinence du système des listes à la lumière des évolutions économiques actuelles, et plusieurs d'entre eux ont évoqué les avantages potentiels de l'adoption d'un cycle de reconstitution quadriennal. Il a été décidé de constituer un groupe de travail chargé du suivi de la réflexion sur le système des listes¹ et sur les recommandations en rapport avec la gouvernance découlant de l'ENI-R.
2. La Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10) a examiné ces recommandations lors de sa deuxième session, en juin 2014, et les membres de la Consultation ont exprimé un large soutien à la proposition de création d'un groupe de travail chargé d'aborder certains aspects des questions liées au processus de reconstitution et à la gouvernance².
3. Adoptant la suggestion contenue dans le Rapport de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA³, le Conseil des gouverneurs a constitué, à sa trente-huitième session, en février 2015, un groupe de travail inter-Consultation chargé d'examiner les questions de gouvernance.
4. De par son mandat⁴, le Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance doit, en particulier:
 - a) examiner et évaluer les recommandations en matière de gouvernance issues de l'ENI-R, particulièrement en ce qui concerne la structure, le caractère approprié et la pertinence du système de listes en vigueur au FIDA. Le groupe examinera et évaluera également les conséquences et l'impact potentiel, sur tous les organes directeurs du FIDA, en relation avec toute éventuelle modification au système de listes, de même que la représentation des États membres;
 - b) examiner et évaluer la composition et la représentation de la Consultation sur la reconstitution, et la durée des cycles de reconstitution à compter de FIDA11; et
 - c) formuler, concernant les points a) et b) ci-dessus, des propositions à examiner par le Conseil d'administration en vue de leur soumission au Conseil des gouverneurs, le cas échéant.
5. Le groupe de travail a été chargé de rendre périodiquement compte au Conseil d'administration de l'avancement de ses travaux et de soumettre un rapport sur les résultats de ses délibérations et sur ses éventuelles recommandations au Conseil d'administration en décembre 2016 en vue de sa soumission à la quarantième

¹ Procès-verbal de la cent onzième session du Conseil d'administration, [EB/111](#).

² Synthèse du président de la Consultation: deuxième session de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA, [IFAD10/2/INF.3/Rev.1](#).

³ [GC 38/L.4/Rev.1](#).

⁴ *Ibid.*, p. 73-74.

session du Conseil des gouverneurs, en février 2017, pour entérinement, et afin que ces résolutions puissent être adoptées, s'il y a lieu.

6. Depuis sa création, le Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance a tenu sept réunions formelles et plus de dix réunions informelles et consultations avec les Listes. Les délibérations du Groupe de travail ont été consignées dans des synthèses des délibérations présentées au Groupe de travail et dans des rapports de situation présentés au Conseil d'administration⁵.
7. Conformément aux dispositions contenues dans le mandat, le Conseil d'administration est invité par le présent document à examiner ce rapport final contenant les résultats des délibérations et les recommandations du Groupe de travail, et à en recommander la soumission au Conseil des gouverneurs, à sa quarantième session, en février 2017, afin qu'il adopte le projet de résolution qu'il contient.

II. Délibérations du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance

8. Prenant pour base le mandat, les membres du Groupe de travail ont travaillé ensemble et en étroite consultation avec les Listes des États membres du FIDA et avec la direction du Fonds afin de garantir un processus décisionnel fondé sur un consensus. Le processus consultatif a constitué une partie fondamentale des débats, reflétant ainsi l'unique partenariat entre les États membres qui a été le fondement de la création du FIDA.
9. Comme indiqué ci-dessus, le Groupe de travail a tenu sept réunions et un certain nombre de réunions informelles et consultations avec les Listes. Les deux premières réunions formelles ont été l'occasion de présentations d'exposés et de documents de référence sur le système de listes du FIDA, son contexte historique et son évolution dans le temps; sur la représentation des États membres au sein des organes directeurs du FIDA et son évolution au fil des années; et sur le processus de reconstitution des ressources du FIDA. En outre, faisant suite à la demande exprimée par les membres du Groupe de travail, le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA a présenté un exposé sur les conclusions et recommandations de l'évaluation au niveau de l'institution de l'efficacité institutionnelle du FIDA et de l'efficacité des opérations qu'il finance (2013) et de l'ENI-R relatives à la gouvernance.
10. À la deuxième réunion du Groupe de travail, en juin 2015, et au cours des débats sur le système de listes et sur les moyens d'améliorer la représentation des États membres au sein des organes directeurs du FIDA, il a été proposé de recruter un consultant international en matière de gouvernance et de le charger d'une étude sur les questions relevant du mandat du Groupe de travail, en vue de fournir à ce dernier un examen détaillé et approfondi sur le système de listes et la gouvernance du FIDA et sur le cycle de reconstitution.
11. Suite à la deuxième réunion, le Bureau du Secrétaire a recruté le consultant demandé, qui a mené une étude en vue d'examiner la gouvernance, les systèmes de représentation et le cycle de reconstitution en vigueur au FIDA et dans d'autres institutions financières internationales (IFI) – précisément les banques multilatérales de développement et les fonds mondiaux – et a soumis à l'examen des États membres du FIDA une analyse des formes possibles de systèmes de représentation. Le consultant a présenté ses premières conclusions et des propositions préliminaires à la troisième réunion, en décembre 2015. Une réunion formelle s'est également tenue en janvier 2016 pour aborder plus spécialement les questions relatives aux reconstitutions des ressources du FIDA. Prenant en considération les débats et les points de vue exprimés par les membres au cours

⁵ Documents EB 2015/115/R.24/Rev.1, EB 2016/117/R.17 et EB 2016/118/R.32.

des réunions et des consultations informelles, le consultant a établi un projet de rapport qu'il a communiqué aux membres du Groupe de travail en février 2016. Le rapport final, prenant en compte les observations des membres, a été mis à disposition avant la cinquième réunion, en avril 2016. Une version de synthèse a ensuite été publiée pour tenir compte des débats qui ont eu lieu lors de la réunion⁶.

12. L'évaluation et les solutions proposées par le consultant ont été attentivement examinées par le Groupe de travail au cours des réunions suivantes. Outre les solutions possibles relatives aux listes présentées par le consultant, deux autres solutions ont été suggérées par le président au cours de réunions informelles tenues avec une participation restreinte aux membres du Groupe de travail et à la sixième réunion, en juin 2016. Suite à une demande formulée par le Groupe de travail à sa sixième réunion, un document d'information élaboré par le Bureau du Secrétaire et communiqué aux membres du Groupe de travail en juillet 2016 résume les solutions proposées dans le rapport du consultant international en matière de gouvernance, ainsi que les propositions supplémentaires examinées au mois de juin, en vue de faciliter les consultations entre les listes.⁷
13. À la demande du président, le Groupe de travail a tenu une réunion informelle supplémentaire en septembre 2016, avant la septième réunion, pour examiner les propositions énumérées dans le document d'information et les éventuelles observations des membres sur ce document, afin de déterminer les questions et les recommandations à inclure dans le rapport final du Groupe de travail.

III. Résultats des délibérations

A. Système de listes et représentation

[Cette section est en cours de rédaction]

B. Reconstitutions

14. Le Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance a estimé que les délibérations sur le cycle de reconstitution offraient l'occasion d'envisager la possibilité de réformes pour faire fond sur l'efficacité et l'efficience des consultations sur la reconstitution, accroître l'engagement et renforcer la représentation des membres, et fournir de nouvelles possibilités, en particulier pour les pays à revenu moyen de la tranche inférieure.

Durée du cycle de reconstitution

15. Le Groupe de travail a envisagé la possibilité de porter de trois à quatre ans le cycle de reconstitution des ressources du FIDA. Bien qu'il ait été admis qu'un cycle plus long pourrait favoriser une plus grande efficience (avec notamment un examen à mi-parcours plus équilibré) et générer quelques modestes économies, il a été convenu qu'une telle modification devrait être envisagée à la lumière des cycles de reconstitution d'autres IFI afin de maintenir des liens avec les institutions comparables.
16. Dans ce contexte, le Groupe de travail a recommandé de conserver le cycle de reconstitution triennal et de poursuivre, à l'avenir, des discussions sur cette question avec d'autres IFI pour garantir un alignement et renforcer les occasions de partenariat.

Participation aux consultations sur la reconstitution

17. Le Groupe de travail s'est aussi concentré sur les moyens d'accroître la participation aux consultations sur la reconstitution et d'encourager les pays en développement à apporter des contributions, et sur la manière d'établir un équilibre entre les exigences d'efficience et de représentation. Les débats ont mis en lumière la

⁶ Annexe I.

⁷ Annexe III.

nécessité de déterminer les critères de participation aux consultations sur la reconstitution.

18. À cet effet, les membres sont convenus de travailler sur les deux propositions suivantes ayant pour objectif principal de garantir la participation d'un plus large éventail d'États membres, sans accroître le nombre de sièges aux consultations sur la reconstitution. Il a été suggéré de limiter le nombre d'États membres non contributeurs participant aux consultations sur la reconstitution en subordonnant leur participation aux conditions ci-après:
- a) leur admissibilité à bénéficier de prêts à des conditions particulièrement favorables ou mixtes; et
 - b) leur aptitude à promouvoir des programmes présentant un intérêt particulier pour le FIDA (tel que déterminé par le Fonds).
19. Il a également été suggéré que des critères de participation aux consultations soient élaborés et appliqués afin de déterminer les participants de chaque liste.

Format et structure des sessions de la reconstitution

20. Le Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance a envisagé de réviser le format et la structure des sessions de la reconstitution pour assurer une plus grande efficacité et un meilleur rapport coût/efficacité. Il a été convenu de recommander que:
- a) les décisions concernant l'ordre du jour soient prises dans le cadre de discussions informelles et de consultations ouvertes entre les États membres et la direction du FIDA en vue de déterminer les questions prioritaires. Dans ce contexte, une approche plus participative sera adoptée pour garantir la transparence du processus de consultation et la participation des membres au processus d'établissement de l'ordre du jour. Cette démarche contribuera à renforcer l'accent stratégique sur les questions clés à examiner et limitera le nombre de points inscrits à l'ordre du jour;
 - b) le nombre de réunions à tenir au cours des consultations sur la reconstitution soit réduit;
 - c) le nombre et la longueur des documents produits à l'occasion des consultations sur la reconstitution soient réduits; et
 - d) les plateformes numériques dont dispose le FIDA soient utilisées de manière plus efficace pour instaurer, entre et durant les consultations sur la reconstitution, un dialogue de fond entre la direction du FIDA et les États Membres. De nouvelles plateformes numériques seront créées si besoin.